



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1993 B 07242

Numéro SIREN : 390 681 484

Nom ou dénomination : CABINET LAFONTA

Ce dépôt a été enregistré le 23/01/2015 sous le numéro de dépôt 7323



1500733001

DATE DEPOT : 2015-01-23

NUMERO DE DEPOT : 2015R007323

N° GESTION : 1993B07242

N° SIREN : 390681484

DENOMINATION : CABINET LAFONTA

ADRESSE : 5 rue de l'Atlas 75019 Paris

DATE D'ACTE : 2014/12/05

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : CHANGEMENT DE PRESIDENT

83B7242

Certifié

Conforme

CABINET LAFONTA

Société par Actions Simplifiée au capital de 22 868 euros

Siège social : 5, rue de l'Atlas
75019 PARIS

390 681 484 RCS PARIS

PG du 5/12/14 : CZ

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 DECEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze,
Le cinq décembre,
A onze heures trente.

de commerce de Paris
Acte déposé le :

23 JAN. 2015

Sous le N° :

7323

[Signature]

Les associés de la société **CABINET LAFONTA**, société par actions simplifiée au capital de 22 868 euros, divisé en 2 500 actions de 9,1472 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sis au 5, rue de l'Atlas - 75019 PARIS, sur convocation de la Présidence.

L'Assemblée est présidée par Madame Dominique DUCERF, Présidente Associée.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée en entrant en séance par les actionnaires présents.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que le quorum requis est réuni, que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La société **ALLARD AUDIT EXPERTISE**, représentée par Monsieur Grégoire ALLARD, Commissaire aux Comptes, dûment convoquée, est absente et excusée.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- sa lettre de démission de ses fonctions de Présidente,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Prise d'acte de la démission de la Présidente,
- Nomination d'une nouvelle Présidente,
- Questions diverses.

G

[Signature]

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

La Présidente rappelle également que par acte sous seing privé en date de ce jour, l'intégralité des actions de la société a été cédée à la Société AXE 3, conformément aux termes du protocole régularisé le 18 septembre 2014.

Elle rappelle également les termes de l'acte réitératif de cession d'actions, selon lesquels elle s'est engagée à présenter sa démission de ses fonctions de Présidente de la société.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION PRELIMINAIRE

L'Assemblée Générale déclare spontanément et expressément relever de toute nullité de fond ou de forme la convocation de cette Assemblée. Elle donne acte à la Présidente que les associés ont pu exercer leur droit d'information dans les conditions légales et réglementaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale prend acte de la démission à effet de ce jour de ses fonctions de Présidente de la Société de Madame Dominique DUCERF, née le 6 août 1953 à Levallois Perret (92300), demeurant : 15, rue du Louvre – 75001 PARIS.

L'Assemblée générale déclare l'accepter sans réserve, reconnaissant que cette démission n'est pas donnée dans le but de nuire aux intérêts de la société.

Elle remercie ensuite Madame Dominique DUCERF du temps et du travail consacré à la direction générale de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale nomme, pour une durée indéterminée, à compter de ce jour, en qualité de Présidente de la Société :

La société AXE 3 – AUDIT CONSEIL EXPERTISE
Société par Actions Simplifiée au capital de 300 000 €
Dont le siège social est situé 5, rue de l'Atlas – 75019 PARIS
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 518 860 622
Représentée par son Président, Monsieur Guillaume CARON

La Présidente est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société dans les limites de l'objet social et dans les limites fixées par l'article 16 des statuts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La société AXE 3 déclare accepter les fonctions de Présidente de la Société CABINET LAFONTA et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

G @

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente démissionnaire et par la nouvelle Présidente.

La société AXE 3
Représentée par M. Guillaume CARON
« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »

Bon pour acceptation des fonctions de présidente


Madame Dominique DUCERF
« Bon pour démission de mes fonctions de Présidente »

Bon pour démission de mes fonctions de présidente. 